

Public visé

Profil professionnel des stagiaires :

- Salariés de l'exploitation cinématographique (salles adhérentes au SLEC), désirant se perfectionner ou évoluer vers des fonctions d'Assistant Directeur.

Pré-requis, expérience professionnelle, compétences :

- Pas de pré-requis particulier.

Objectifs de la formation

Former des personnels polyvalents, capables - selon la taille de la structure - d'exercer des fonctions de responsabilité (assistant directeur) ou des tâches spécialisées. Connaissance du milieu de l'exploitation cinématographique, approche des réalités économiques, compréhension des enjeux culturels et artistiques, appropriation de techniques de communication ciblées sont les principaux objectifs de la formation.

Modalités de mise en œuvre

Effectif : 8 à 15 salariés

Lieux : Lyon

Durée : formation de 140 heures (20 jours) en alternance sur 6 à 8 mois suivant le rythme choisi

Rythme : 2 jours par mois ou 3 jours par mois – A déterminer

Horaires : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30

Interlocuteur à disposition des stagiaires : Christine Le Hüe- lehue.c@orange.fr - 05 87 84 58 95

Démarche pédagogique

Diagnostic amont

Les participants auront été consultés préalablement sur la politique d'animation de leur salle et leur mode de communication afin de déterminer leurs attentes et leurs besoins. Les intervenants s'appuieront sur cette consultation pour bâtir leur intervention, notamment pour les modules 3 et 4.

Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques pour mettre en œuvre les notions acquises et mise en situation, sous forme d'ateliers tournants
- Supports fournis aux stagiaires : documents pédagogiques rédigés par les formateurs et documentation technique si il y a lieu.

Modalité d'évaluation

- A la fin de chaque intervention, seront remplis :
 - Un **QCM** réalisé par l'intervenant sur le contenu de la session et posé aux stagiaires afin que chaque stagiaire évalue ce qu'il a retenu de l'intervention,
 - Un **questionnaire d'évaluation de l'intervenant** par chacun des stagiaires.
- A la fin du module complet, un temps sera consacré à **une évaluation des connaissances** acquises par les participants. Cette évaluation privilégiera l'étude de cas pratique et donnera lieu à une validation personnalisée.
- Enfin, les participants rempliront un questionnaire d'évaluation globale de la formation.

Modalités d'accompagnement /suivi des stagiaires post-formation

Trois mois après la fin de la session, un questionnaire, suivi d'un entretien téléphonique, sera envoyé à chaque structure ayant participé à cette formation (employeur et salarié) afin de déterminer l'impact de cette formation au sein de la structure (projets réalisés, projets prévus, apport du stagiaire dans l'organisation de l'établissement, partenariats concrètement développés,...).

Programme

Tous nos intervenants sont des professionnels de l'exploitation cinématographique, s'appuyant sur des cas concrets en lien avec l'actualité.

1 – Cadre administratif et Représentation professionnelle – 21 h

- Cadre administratif : le CNC – Organisation, rôle
- Contrôle des recettes – Le partage de la recette – les bordereaux de recette
- Déconcentration : les Missions de la DRAC
- La FNCF
- L'AFCAE
- Les représentations régionales

2 - L'Économie du Cinéma – 35 h

- Rappels sur l'Histoire du Cinéma
- Économie du cinéma - La filière film - La place du cinéma dans l'économie de l'Audio-visuel
- L'exploitation - typologie et économie
- Lire une étude de marché - Savoir la transcrire en terme d'indicateurs de fréquentation
- Équilibres financiers d'une exploitation cinématographique - Compte de résultat
- Le soutien financier à l'exploitation - Les dossiers d'aide sélective
- L'économie du numérique

3 - La Salle, lieu de vie – 56 h

- Ouverture d'une salle : aspects architecturaux et normatifs
- Règlementation sur la sécurité, l'accessibilité - Législation, assurances : ce qu'il ne faut pas oublier
- Les travaux dans une salle : méthodologie - estimations financières
- La vie d'une salle - L'Art & Essai
- Notions de programmation (enjeux, équilibre, connaissance de son public...)
- L'Animation en zone rurale
- Montage et vie d'un projet de cinéma itinérant
- Les relations avec les collectivités publiques : le point de vue de l' élu, de l'exploitant
- Cinéma et enseignement : les opérations institutionnelles

4 - Comment communiquer ? – 28 h

- Stratégie de communication : Principe et positionnement de la salle de cinéma
- Connaître les médias - les partenariats
- Comment informer régulièrement le public
- Organisation d'une campagne publicitaire autour d'un événement
- Utiliser Internet, les réseaux sociaux

Projet à réaliser par les participants pendant la formation

Les participants auront à produire à l'issue de la formation la mise en œuvre d'une animation sur une salle de cinéma. Ce travail allie partie théorique et pratique puisque les stagiaires auront à présenter un dossier écrit et à réaliser leur animation (jusqu'à la projection du film).

Au fur et à mesure de l'avancement de la formation, des points réguliers seront prévus.

Coût pédagogique :

- 2 800 € TTC par salarié (possibilité de prise en charge par un OPCA – nous consulter).